

nicolet

RAPPORT DE LA MAIRESSE

2021



RAPPORT

DE LA MAIRESSE

Geneviève
Dubois

MAIRESSE
DE LA
VILLE DE NICOLET

Je suis très fière de notre organisation qui a relevé avec succès les défis financiers, humains et organisationnels qui se sont présentés au cours de cet exercice financier. Malgré un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de difficulté de recrutement, l'organisation a démontré une très belle capacité d'adaptation notamment dans le cadre de la préparation des festivités du 350^e de la ville. De plus, j'aimerais souligner la mobilisation des équipes de chacun des services pour atteindre les objectifs du conseil municipal et la réalisation des différents projets. La saine gestion des finances publiques est primordiale pour l'ensemble des membres du conseil municipal, et c'est avec l'aide d'une équipe mobilisée et dévouée que nous pouvons y arriver. Les résultats financiers de l'année 2021 reflètent une bonne santé financière pour la ville et nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme pour la réalisation des projets futurs.


Je ne peux vous cacher ma grande satisfaction, à titre de mairesse de Nicolet, à l'égard des résultats finaux de cette année financière. Je peux vous assurer que mes collègues du conseil municipal et moi nous soucions grandement, et de façon quotidienne, des répercussions de nos décisions et de nos actions sur les finances de notre ville. Les résultats présentés sont la preuve concrète que l'économie de Nicolet se voit particulièrement dynamique et que les finances de la Ville sont judicieusement administrées. Notre ratio d'endettement, comme nous l'avons vu, est remarquable, et la santé financière de notre municipalité se porte à merveille. Les états financiers présentés ce soir clôturent officiellement une année financière grandement satisfaisante pour la Ville de Nicolet.



Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au mois de juin, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe. Ce rapport est diffusé sur le Web conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. Le rapport financier pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021 a été déposé en séance ordinaire le 9 mai 2022.

ANNÉE 2021

Les faits saillants des états financiers



L'excédent de fonctionnement non consolidé de l'exercice à des fins fiscales est de

701 465 \$

- Incluant la vente de l'immeuble du CITAN au montant de **482 386 \$**;
- Incluant une hausse des droits de mutation au montant de **272 745 \$**

L'investissement dans les immobilisations est de

6 852 930 \$

Voir section des principales réalisations 2021

L'excédent de fonctionnement non affecté est de

2 357 381 \$

La Ville de Nicolet dispose de cinq réserves financières totalisant

1 425 751 \$

- **245 751 \$** pour le 350^e anniversaire;
- **350 000 \$** pour la prochaine vidange des bassins à l'usine d'assainissement;
- **400 000 \$** pour le développement économique;
- **400 000 \$** pour l'adaptation aux changements climatiques et la valorisation des actions environnementales;
- **30 000 \$** pour les élections municipales;
- **+ 100 000 \$** pour soutenir les projets de nouvelles places en garderie.

La dette à long terme non consolidée s'élève à

21 823 410 \$

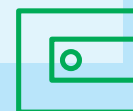
- Augmentation de **4 177 787 \$** par rapport à 2020;
- Incluant les subventions à recevoir du gouvernement provincial sur plusieurs années de **5 495 252 \$** (25 % de la dette), donc **16 328 158 \$** assumée par la ville;
- En 2020, dette de **17 645 623 \$** moins **3 404 585 \$** de subvention (20 %), donc **14 241 038 \$** assumée par la ville.

Hausse nette en 2021 de 2 087 120 \$.

États financiers audités

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les états financiers ont été audités par la société de comptables professionnels agréés Groupe RDL Victoriaville SENRCL en date du 9 mai 2022. Dans le cadre de cet audit, l'auditeur a, conformément à la Loi, établi les états financiers de la Ville de Nicolet.



L'ANNÉE 2021

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Réfection des rues
Théophile-Saint-Laurent
et Paul-Émile-Lamarche

2 877 464 \$

Subvention de la TECQ
2019-2023
100 % des coûts;

Réfection de ponceaux
dans le Rang
du Moulin-Rouge

336 315 \$

Subvention PAVL
Volet Soutien
70 % des coûts;

Réfection de ponceaux
et de la chaussée dans le
Rang du Grand-Saint-Esprit

870 338 \$

Subvention PAVL –
Volet Redressement –
85 % des coûts;

La construction d'un
Centre d'interprétation
Parc écomaritime
de l'Anse-du-Port

281 401 \$

Subvention Fonds des
petites collectivités –
66,67 % des coûts;

Aménagement d'un jardin
de pluie à l'aréna Pierre-
Provencher

166 230 \$

Subvention de gestion
durable des eaux de
pluie – 50 % des coûts;

Éclairage du terrain
de baseball
Ghyslain-Auger dans
le cadre du budget
participatif citoyen

121 356 \$

La reconstruction
de l'entrepôt suite
à l'effondrement

856 543 \$

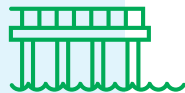
Remboursement de
l'assureur de la ville;

Achat de génératrices
209 034 \$

Construction d'un trottoir
rue Éloi-de-Grandmont

136 303 \$

Acquisition du Quai du
Port-Saint-François devenu
le Quai Joseph-Duval

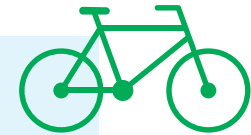


Projets prévus en 2022

Événements dans le cadre
des festivités du 350^e
de la Ville de Nicolet
dévoilés au lancement
de la programmation
du 10 mai 2022;



Aménagement
du Parc Faubourg
et du Parc Précieux-Sang;



Réfection
des pistes cyclables;

Réfection
du Rang des Canards;

Vidange des bassins
de boues usées.

nicolet